

THIAVILLE, le 2 Février 1968

LES DECISIONS DU CONSEIL. Lors de la réunion du samedi 27 Janvier dernier, les conseillers ont pris les résolutions suivantes:
BUDGET PRIMITIF:Après l'exposé du Maire et une étude détaillée des différents postes du Budget, le Conseil décide de porter le nombre des centimes additionnels (inchangés depuis 1963) à 31 000, chiffre nécessaire pour permettre à la commune de percevoir les subventions indispensables pour la réalisation des travaux prévus. Les conseillers votent ensuite le budget primitif qui s'élève en recette totale à 80 616,06 et en dépense totale à 77 853;67, d'où un excédent de 2 762,39.

FORET COMMUNALE:Accord est donné pour que soient mises en vente sur pied les coupes des parcelles I - 2 - 32. Toutefois les feuillus de la parcelle 2 seront réservés pour les affouages 1969. Le conseil donne également son accord pour la réalisation du programme 1968 des travaux d'entretien et d'amélioration, présenté par l'O.N.F. et qui s'élève à 2 583,74.

DES NOMS POUR NOS RUES: Pour la facilité des communications et de la remise des correspondances, le conseil considérant que la mesure proposée présente un intérêt général, délibère: Les voies publiques de l'agglomération recevront les dénominations officielles suivantes: Rue de la Gare- Rue de l'Eglise Rue de la Libération - Rue Pierre Pierron - Rue des Vosges - Rue d'Alsace - Rue de la Côte - Rue du Moulin - Rue de la Maison-Ronde. (Bellevue, Fagnoux et Le Petit Paris conservent leur ancienne appellation). Un arrêté qui sera pris prochainement fixera les conditions de numérotage des maisons qui sera exécuté pour la première fois aux frais de la commune.

ORDURES MENAGERES : Satisfaction est donnée au transporteur pour que le ramassage bi-mensuel ait lieu à l'avenir le vendredi après-midi. Ce changement entrera en vigueur pour la première fois le vendredi 16 Février.

SAPEURS-POMPIERS: Afin de reconstituer l'effectif du corps des Sapeurs-Pompiers de Thiaville, il est demandé à tous les volontaires de bien vouloir, dès que possible, faire acte de candidature à la mairie. En ce qui concerne les manoeuvres, mensuelles, celles-ci sont fixées au 1er Dimanche de chaque mois.

... / ...

FOYER RURAL: Notre Foyer, ce bel outil créé après tant d'années d'efforts et de dévouement, ne doit pas périr, mais prospérer. Le moment est venu d'en décider.
Cette réalisation au service de tous, mais surtout des jeunes, doit être animée par des jeunes. Tous les adultes doivent également s'intéresser à cette Association. C'est pourquoi lors de la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu Dimanche 18 Février prochain à 10h30, salle du Foyer, toutes les familles du village seront représentées pour entendre les rapports (moral et financier) de 1967, présenter observations et doléances, et enfin élire ceux qui voudront bien accepter la lourde tâche d'assurer les responsabilités. Ces derniers devront être aidés par toutes les bonnes volontés qui ne manquent pas à Thiaville. Nous comptons sur votre indispensable présence.

CINEMA:

4 Février- "Le Baron de Crac"
En supplément "Fruits dorés de Californie"
18 Février "Les Affreux" Comique avec Pierre FRESNAY,
Darry COWL, Michel GALATRE et J. CHARRON.
3 Mars "Le Beau Serge" Drame. Réalisateur Claude
CHABROL- Avec G. BLAIN, J.C. BRIALY, M. MERITZ
et B. LAFONT
17 Mars "Les Anciens de Saint Loup" Comédie dramatique
et policière. Réalisateur S.LAMPIN avec Pierre
LARQUEY, Bernard PLIER, etc;;;

TOURNEE DU PERCEPTEUR: Le Percepteur sera en mairie le lundi 12
Février de 9 à 10 heures.

L'ETAT-CIVIL 1967 a enregistré: 2 transcriptions, 3 décès, 3 mariages
et 3 naissances.

DONNEURS DE SANG: 4 cartes de membres actifs de l'Association viennent
d'être remises. Madame MULLER Annie, Mademoiselle
NOEL Mauricette, Messieurs ALISON Henri et MICHEL
Paul. Félicitations.

POUR L'ENFANCE MALHEUREUSE: L'urne placée à la Boulangerie a produit
la somme de 114 francs. Merci.

A.B.